

JEUDI 22 MAI 2008
POUR L'AVENIR DE NOS RETRAITES
MANIFESTATIONS DEPARTEMENTALES DECENTRALISEES

Les Organisations Syndicales Départementales CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, UNSA et Solidaires font leur la déclaration nationale des cinq confédérations ci-dessous.

COMMUNIQUE DES CONFEDERATIONS
CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO

Pour les confédérations syndicales, le « rendez-vous de 2008 sur les retraites », doit être l'occasion de consolider le système par répartition, seul à même d'assurer la solidarité indispensable entre générations et de répondre aux exigences de justice sociale.

Fondamentalement, l'avenir des retraites est lié à la situation de l'emploi et des politiques économiques. Les confédérations syndicales n'entendent cependant pas nier les différences d'approche existantes entre organisations sur les réponses à apporter.

Mais face au blocage gouvernemental sur les principales propositions des organisations syndicales (garantie et niveau des retraites, droit à la retraite à 60 ans, durée de cotisation, reconnaissance de la pénibilité, ressources financières assurant l'avenir à long terme du système de retraite, réduction des inégalités entre les femmes et les hommes...), les confédérations décident d'appeler à une journée nationale interprofessionnelle d'action et de manifestations le 22 mai 2008.

Elles appellent les salariés, les jeunes et les retraités à être nombreux le 22 mai dans l'action et les manifestations pour la défense de la retraite solidaire.

Paris, le 29 avril 2008

Au niveau National, la FSU, l'UNSA et Solidaires ont décidé de rejoindre cet appel ainsi que des organisations comme l'Unef et la Jcc.

Réunies le 30 avril 2008, les organisations syndicales départementales ont décidé de décentraliser les rassemblements et manifestations par grand bassin d'emploi.

Elles appellent l'ensemble des salariés, actifs et retraités, à venir manifester, dans les cinq lieux de rassemblement, leur refus de voir la durée des cotisations passer à 41 ans et leur exigence d'une véritable re-négociation de la loi Fillon.

Face à un Pouvoir et un Patronat aussi méprisants,
c'est dans la rue que le rapport de force se construira !

LES LIEUX DE RASSEMBLEMENT ET MANIFESTATION

MACON : 17H devant la Préfecture

CHALON-sur-SAONE (pour Louhans et Autun) : 17H maison des syndicats

LE CREUSOT : 16H devant l'ALTO

MONTCEAU-les-MINES : 17H Place de la Mairie

GUEUGNON (grand Charollais) : 10H Place des Forges